

Compte-rendu de la réunion de quartier du 3 juin 2023 1/5 (centre ancien)

Elus présents : Jean-Pierre PUGENS (maire), Pierre CARRIERE (1^{er} adjoint), Anthony GARCIA (adjoint au cadre de vie), Valérie BOUYSSOU (adjoint à l'environnement et à l'économie), Simon LAGORCE (adjoint aux travaux), Frédérique TUFFERY (conseillère déléguée à l'urbanisme).

Administrés présents et inscrits sur la liste de diffusion : Aurélie AIRAULT, Benjamin CAMBRES, Marie-Noëlle et Xavier CHATAIGNER, Edwige FOUILLAT, Marie FOURMENT, Sarah GAUDENER, Claude KERMARREC, Claire LEGUEIL, Annie PERIE-MOUNIS, Daniel OUVARD, Guilhem PROUGET, Sophie TARDIVON.

1- Contexte et déroulement de la réunion

Dans le cadre de la démocratie participative, la municipalité de Montarnaud organise des réunions de quartiers afin de présenter les projets, d'échanger avec les habitants et de faire remonter leurs aspirations et leurs préoccupations.

Comme les 2 années précédentes, 5 rencontres ont été planifiées sur les différents secteurs de la commune :

- Centre ancien (3 juin),
- Deux fontaines, Source, Font Carbonnière, la Roque et Pétrou (10 juin),
- Champ vert, Clos des vignes, Truquets (17 juin),
- Pradas tranche 1, de l'avenue de Montpellier jusqu'au collège (24 juin),
- Pradas tranche 2, côté Super U (1^{er} juillet).

Le présent compte-rendu concerne la première réunion sur le secteur du centre ancien, qui a eu lieu le samedi 3 juin dans la salle du conseil de la mairie. Une nouvelle réunion sera programmée d'ici 8 mois pour s'assurer de la prise en compte des remarques formulées par les administrés.

2- Remarques formulées par les administrés et réponses de la municipalité

a) Défauts d'entretien & incivilités

- Banc cassé et barrière rouillée au pied du campanile.
→ Nous solliciterons les services techniques pour remplacer le banc et repeindre la barrière.
- Stationnement gênant de véhicules en bas de la grand rue et de la rue de l'horloge. Véhicules ventouses signalés sur l'avenue de Montpellier notamment.
→ Nous informerons puis sanctionnerons les propriétaires des véhicules concernés avec la police municipale. Nous proposerons un aménagement pour empêcher le stationnement (jardinières ?).
- Certains véhicules deux-roues motorisés empruntent la rue de la traversette à vive allure.
→ Nous poserons des jardinières en chicane à l'extrémité de cette voie à l'intersection avec la grand rue, sous réserve d'accord de la CCVH pour le ramassage des ordures ménagères.
- Manque d'entretien des espaces publics après les fêtes.
→ Nous solliciterons le comité des fêtes pour vérifier l'état des alentours après les événements festifs, en leur mettant si-possible des containers à disposition (à enchaîner pour éviter un usage pendant la fête votive).
- De nombreux pigeons dégradent l'intérieur du campanile.
→ Nous contacterons la LPO pour avoir des conseils sur les moyens à mettre en œuvre pour les empêcher de pénétrer dans le campanile sans impacter les espèces utiles (chiroptères).

- Les grilles des caniveaux traversant l'avenue d'Argelliers au niveau de la fontaine sont bruyantes.
→ Nous poserons des cales en attendant les travaux de réfection de voirie.

b) Petits travaux

- Le cédez-le-passage de l'avenue Gilbert Sénes au niveau de l'intersection avec l'allée des marronniers et la montée des Pouses n'est pas clair, de nombreux usagers ne le respectent pas.
→ Il est prévu de supprimer le passage piéton au niveau du cédez-le-passage (traversée au droit du cabinet médical) pour permettre un meilleur marquage, et peut-être mettre en place un stop.
- Absence de passage piéton à l'intersection entre l'avenue du Pradas et l'avenue de Montpellier.
→ Nous réaliserons les passages piétons en marquage provisoire dans l'attente des travaux sur la voirie.
- Le local qui abritait le surpresseur sur la rue de Château pourrait être détruit pour permettre un lieu de collecte des ordures ménagères.
→ Destruction à étudier en fonction du contenu du bâti et des circuits de distribution.
- La vitesse est excessive sur l'avenue des pins, certains coupent le virage sur la montée des Pouses.
→ Nous pourrions tester la pose de quelques balises provisoires en rive de la chaussée pour donner une impression de rétrécissement et inciter ainsi les mauvais conducteurs à ralentir (à voir dans l'étude globale de déplacements).

c) Urbanisme et amélioration des espaces publics

- Voirie du centre ancien en mauvais état (rue du château et alentours).
→ La réfection des voiries a été proposée et chiffrée dans le cadre de l'étude urbaine et sera planifiée dans quelques années en raison du coût important. La municipalité propose de planifier un rendez-vous sur le terrain avec les élus concernés et les riverains, afin de préciser les travaux à réaliser.
- Difficulté et danger pour se déplacer à pied sur les rues sans trottoirs.
→ La réalisation des trottoirs manquants sur les rues du centre a été validée dans l'étude urbaine et sera programmée ces prochaines années. Nous proposons de sécuriser les déplacements à pied et en vélo en réalisant un cheminement provisoire sur les rues concernées (avenues Gilbert Sénes et de Montpellier) à l'aide de marquage jaune et de balises sur la chaussée dans l'attente des travaux définitifs.

d) Autres sujets ne relevant pas des compétences communales

- Possibilité de mettre à disposition des composteurs collectifs
→ La collecte des déchets est gérée par la CCVH, qui propose des composteurs individuels en remplacement des poubelles vertes. En cas de demande groupée, la mise à disposition d'un composteur collectif sur le domaine public pourrait être étudiée. Une demande de mise à disposition de compost à la déchetterie de Montarnaud est en cours. Enfin, il est rappelé que les coûts risquent d'augmenter car le site d'enfouissement de Soumont arrive à saturation.

3- Rappel des principaux projets municipaux en cours

a) Espaces publics

L'étude de programmation urbaine réalisée en 2022 a permis de réaliser un programme chiffré visant à embellir les espaces publics avec cohérence, optimiser la circulation pour sécuriser les déplacements à pied ou en vélo, et apaiser notre cœur de village pour développer l'activité économique.

Le maître d'œuvre qui réalisera le projet devrait être nommé cet été (candidatures en cours d'analyse) et les travaux devraient démarrer en 2024 avec dans un premier temps l'aménagement de l'avenue du Pradas. La 2^{ème} phase concerne l'avenue de Montpellier et l'esplanade, et la 3^{ème} l'avenue de Pins et Gilbert Sénes.

b) Cave coopérative

Après un état des lieux du site, des ateliers de concertation et la définition précise des besoins l'année dernière, notre maître d'œuvre finalise actuellement le programme et le budget pour accompagner la municipalité dans l'organisation d'un concours de conception réalisation au second semestre 2023.

Avec l'acquisition de ce site emblématique et central de Montarnaud, la municipalité souhaite concevoir un espace public fédérateur comprenant notamment : salle de spectacle, médiathèque, pôle social et espace de parentalité, école intercommunale de musique et de danse, mairie, brasserie associative ainsi que les espaces publics attenants (parvis, stationnement, jardins...).

c) Renouvellement du plateau sportif entre les terrains de tennis et le collège

L'aménagement d'un pump track a été réalisé en juin 2023, avec une inauguration le 5 juillet. Suivrons la réalisation d'un terrain multisport (handball et basket) par le Département (utilisé par les collégiens en période scolaire et les associations en soirée et le week-end), d'un skate-park sur l'existant, d'une aire de street-workout et de jeux d'enfants et d'une salle des jeunes qui sera réalisée en 2024.

d) Extension de l'école maternelle

Les travaux ont démarré en début d'année et consistent à réaliser un nouveau bâtiment permettant l'aménagement de salles périscolaire, de classe, et de repos.

e) Entrées de ville depuis l'A750 (accès à la ZAC du Pradas tranche 3) et depuis Bel-Air (giratoire)

Ces travaux sont respectivement prévus après la finalisation des constructions individuelles de la ZAC bordant l'avenue de Saint-Paul (murs de clôture) et en fin d'année 2023. Il est notamment prévu un plateau traversant au droit des accès à la tranche 3 du Pradas et la réalisation d'une chicane sur le pont du ruisseau des Mages côté Bel-Air.

4- Rappel des principales actions municipales en cours

a) Embellissez votre cadre de vie

Depuis mars 2022, la municipalité met à disposition des plantes et supports pour les montarnéens désireux de fleurir devant chez eux. [Plus d'informations sur le site de la municipalité](#), ou à l'accueil de la mairie.

b) Signalez les dysfonctionnements avec BetterStreet

Depuis février 2021, vous pouvez signaler directement à la municipalité via cette application libre les anomalies rencontrées sur notre commune : nid de poule, vandalisme, problème de signalisation, dépôt sauvage... [Plus d'informations sur le site de la municipalité](#), ou à l'accueil de la mairie.

c) Extinction nocturne de l'éclairage public

Suite à de nombreuses demandes, le créneau horaire d'extinction nocturne de l'éclairage public va être décalé à 0h/6h (au lieu de 23h/5h). Le remplacement des ampoules énergivores par des LED se poursuit, à l'aide d'une convention signée avec Hérault Energie pour une durée de 5 ans.

d) Mise en place de la vidéo protection

13 caméras sur 8 sites sont en cours de déploiement : entrées de ville, parking de la salle des fêtes, parking de l'école maternelle et parvis de l'école élémentaire.

Le contrôle sera réalisé par la gendarmerie, la municipalité n'aura pas accès aux enregistrements.